

Du Vingt Septembre an mil huit cent soixante-quatre, à trois heures du soirACTE DE NAISSANCE d. Marie Louise Sourday

Né à La Garde le sept du mois de Septembre à 14 heures du matin fils de Joseph Marie Hyacinthe Sourday profession de jardinier âgé de vingt quatre ans, domicilié à La Garde et de Marie Josephine Olivier profession de ... âgée de ... ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par Joseph Marie Hyacinthe Sourday père de l'enfant, âgé de vingt quatre ans, profession de jardinier, domicilié à La Garde

Premier témoin, Joseph Olivier âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde
Second témoin, Joseph Marie âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi par moi Guillaume Vilton adjoint au Maire remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a refusé ses services.

Joseph MarieViltonDu Vingt neuf Septembre an mil huit cent soixante-quatre, à 14 heures du matinACTE DE NAISSANCE d. Agnes Jean Antoine Nidal

Né à La Garde le sept du mois de Septembre à 14 heures du matin fils de François Nidal profession de coiffeur âgé de vingt quatre ans, domicilié à Coulon et de Marie Jeanne Sureau profession de ... âgée de ... ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par Joseph Marie Hyacinthe Sourday père de l'enfant, âgé de vingt quatre ans, profession de jardinier, domicilié à La Garde

Premier témoin, Joseph Olivier âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde
Second témoin, Joseph Marie âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi par moi Vilton adjoint au Maire remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a refusé ses services.

NidalGuillaume ViltonViltonDu trouille Septembre an mil huit cent soixante-quatre, à trois heures du soirACTE DE NAISSANCE d. Calvin Joseph Julien

Né à La Garde le sept du mois de Septembre à 14 heures du matin fils de Calvin Joseph Julien profession de cultivateur âgé de vingt quatre ans, domicilié à La Garde et de Marie Jeanne Sureau profession de ... âgée de ... ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par Calvin Joseph Julien père de l'enfant, âgé de vingt quatre ans, profession de cultivateur, domicilié à La Garde

Premier témoin, Joseph Olivier âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde
Second témoin, Michel Marroc âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi par moi Guillaume Vilton adjoint au Maire remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a refusé ses services.

CalvinMichel MarrocViltonDu vingt Octobre an mil huit cent soixante-quatre, à 14 heures du matinACTE DE NAISSANCE d. Louis Victorin Poir

Né à La Garde le sept du mois de Septembre à 14 heures du matin fils de Louis Victorin Poir profession de cultivateur âgé de vingt quatre ans, domicilié à La Garde et de Marie Jeanne Sureau profession de ... âgée de ... ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par Calvin Joseph Julien père de l'enfant, âgé de vingt quatre ans, profession de cultivateur, domicilié à La Garde

Premier témoin, Joseph Olivier âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde
Second témoin, Michel Marroc âgé de vingt quatre ans, profession de propriétaire, domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi par moi Guillaume Vilton adjoint au Maire remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a refusé ses services.

PoirMichel MarrocVilton